

assistant enseignement artistique Percussions

Offre n° O063240514000053

Publiée le 14/05/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE AMBERT

bd henri 4
63600 Ambert

Lieu de travail : Ambert

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 30/06/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un changement de temps de travail

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 9h45 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Enseignement percussions. Etre en capacité de développer sa classe. Travailler en équipe. Respecter et s'intégrer au projet de l'école. Etre force de proposition
poste à 9h45

Missions / conditions d'exercice :

Enseignement percussions. Etre en capacité de développer sa classe. Travailler en équipe. Respecter et s'intégrer au projet de l'école. Etre force de proposition

Profils recherchés :

DE percussions, sérieux, disponible, langage correct et respect de la hiérarchie

Type d'hébergement

Pour utilité de service

Contact

Informations complémentaires :

Anne BELDENT

0473820623 - 0615588177

ecoledemusique@services-ville-ambert.fr

entretien semaine 27

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063240514000053-assistant-enseignement-artistique>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.